

BULLETIN MUNICIPAL

XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt - Longemer

Téléphone : 03 29 63 07 24

Télécopie : 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

100 1919 • 2019

LA COMMUNE A 100 ANS



INFOS PRATIQUES

■ Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 15h00 à 17h30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50

■ **La Poste** : Du lundi au vendredi de 14h à 16h30
Tél. : 03.29.63.11.03

■ **Pharmacie des Lacs** : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Tél. : 09.83.00.09.11

■ **Médecin** : Docteur JAEGLE – Tél. 03.29.63.06.33
Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

■ **Infirmière** : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32
(uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

■ **Urgences** : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h
tous les jours – Tél. 03.29.60.29.35

■ **Service eau-assainissement**
En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

■ **Dates des permanences du conciliateur de justice**
M. JUNK, conciliateur de justice reçoit en 2019 de 8h30 à 11h30, les vendredis 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, 14 et 28 juin 2019
En Mairie de Gérardmer - Salle des Armes.
Renseignements au 03.29.60.60.60

■ Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

HORAIRES D'OUVERTURE HIVER :
Période du 16 octobre au 14 mai
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 10h à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE ÉTÉ :
Période du 15 mai au 15 octobre
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 17h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le dimanche de 10h à 12h

■ Recyclerie intercommunale 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin :
Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18 h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74



FLASHEZ-MOI !
Continuez à suivre les actualités de Xonrupt-Longemer avec votre smartphone !



REJOIGNEZ-NOUS !
Suivez l'actualité récente sur notre nouvelle page Facebook :
www.facebook.com/xonrupt



LA COMMUNE A 100 ANS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Le 7 décembre 2018** à REMIREMONT, Valentina Armelle Norma SPIETH de Johnny Bruno Sébastien Serge SPIETH et Vanessa Jennifer THIERY domiciliés au 350 Route des Relles Gouttes
- **Le 12 février** à Remiremont, Maude Chloé GUERARD de Pierre René Charles GUERARD et de Fanny JEANDEL domiciliés au 251 Route du Saut des Cuves.
- **Le 12 février** à Epinal, Djülhyann Damien Christophe Alain MICHELET de Damien André René Alain MICHELET et Anaëlle Joëlle Janine Marguerite Madeleine SIMEON domiciliés au 141 Route des Prés Bernard.

DÉCÈS

- **Le 17 janvier** à Gérardmer, Michel Pierre MARTIN, 77 ans, domicilié 426 route des Prés Bernard, époux de Cécile Marie Joséphine CLAUDEL.
- **Le 18 janvier** à Remiremont, Brigitte Aline Renée KRUMMENACKER, 57 ans, domiciliée au 88 Chemin du Haut Pergy, veuve de Bernard Louis NAVILIAT.
- **Le 8 février** à Vandoeuvre-Lès-Nancy, Bernard Pierre BRIOT, 66 ans, domicilié au 83 rue Paul Martin, célibataire.



DATES DES COLLECTES DE SANG

Uniquement don de sang total en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.
En salle - équipes mobiles de Nancy
GERARDMER : Samedi 20 avril de 15h30 à 19h30 ESPACE TILLEUL
Samedi 15 juin de 8h30 à 12h ESPACE TILLEUL
XONRUPT : Jeudi 18 juillet de 16h à 19h30 SALLE POLYVALENTE

Résultat de la collecte du jeudi 20 décembre 2018 à Xonrupt-Longemer : 132 personnes, 117 ont donné dont 3 nouveaux
A l'occasion des vœux du maire, Martine Mercier a reçu la médaille et le diplôme des 70 dons du sang.

PRINTEMPS



Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

Malgré une arrivée tardive de la neige, nous pouvons tout de même être satisfaits de la saison hivernale. La station du Poli a pu être ouverte 32 jours cette année, tout ayant été mis en œuvre pour fonctionner jusqu'aux grosses chutes de pluie. Ce fut également le cas pour le domaine nordique ouvert dans de bonnes conditions. Un grand merci à tout le personnel qui a œuvré pour offrir des pistes de qualité qui ont satisfait les skieurs.

Toutes les compétitions ont pu se dérouler à Xonrupt, ce qui n'était plus le cas depuis plusieurs années.

Malgré les votes favorables de la communauté de communes et de la grande majorité des communes pour le retrait des 7 communes de notre territoire communautaire actuel, le préfet n'a pas validé notre projet proposé ni nos nouveaux statuts faute de n'avoir pu rattacher une commune extérieure à notre périmètre. Dans le contexte actuel et les promesses du président de la république de revoir la loi 'NOTRE', nous continuons notre démarche pour aboutir en utilisant tous les moyens à notre disposition.

Après la validation du budget primitif 2019, nous allons pouvoir engager nos projets d'investissement.

Ils vont concerner la troisième tranche de réaménagement du lotissement de la Graingeotte, la fin de la construction des HLL qui seront disponibles avant l'été, les aménagements paysagés (haies, plantations, jardin partagé) et aires de jeux du camping, ainsi que des réfections de voiries, notamment la route du Blanc Ruxel qui a subi les dégâts du 4 janvier 2018. Nous aurons également à rénover la station de refoulement des eaux usées au camping « Les Jonquilles ».

Vous verrez par ailleurs dans ce bulletin les articles relatifs à l'installation de nouveaux commerces ou la reprise d'établissements. Nous souhaitons à tous la bienvenue dans notre commune et pleine réussite sur notre territoire.

Avec l'arrivée du printemps, je vous souhaite de profiter pleinement de vos activités favorites.

Bonne lecture.

Michel BERTRAND

La société des Fêtes de Xonrupt aura besoin de toutes les bonnes volontés pour cueillir les jonquilles nécessaires au sujet fixe qui sera au rond point du village à l'occasion du centenaire de la commune. Merci d'avance pour vos bouquets.

Centenaire de la commune

Si vous souhaitez participer activement aux préparations du centenaire de la commune, des ateliers de réflexion et de travail sont mis en place. Vous pouvez contacter directement la personne référente pour proposer votre aide ou déposer votre candidature en mairie.

DÉCORATION DU PONT SUR LE ROND POINT DU CENTRE

Leader du projet : Société des Fêtes

Christelle BERTRAND 03 29 60 06 52
alexis-crouvisier@orange.fr

Descriptif : Construction d'une armature métallique sous forme de gâteau en vue de participer à la fête des Jonquilles

Recouvrement avec tissu pour la suite

Besoin de toutes les mains pour la cueillette des jonquilles - Merci d'avance à tous !

Atelier sous le préau

CONCOURS DE DECORATION POUR PARTICULIERS ET COMMERÇANTS

Leader du projet : Noël QUINANZONI

Tél : 06 80 474 33 65

noel.quinanzoni@wanadoo.fr

Descriptif : Etablir le règlement et constitution d'un jury

EDITION D'UN TIMBRE ET D'UN BILLET

Leader du projet :

Danièle CUNY

Coordonnées :

daniele.cuny@nordnet.fr

Descriptif :

Choix et création d'un visuel

SENTIER EN PHOTOS POUR DECOUVERTE DU VILLAGE

Leader du projet :

Patrick VIRY - Michel BERTRAND

Coordonnées :

Tél : 06 84 78 13 81

big.moustaches@wanadoo.fr

Tél : 06 07 24 62 27

accueil.mairie@xonrupt.fr

Descriptif : Etablir un ou plusieurs parcours pédestres avec station d'arrêt pour lecture d'un panneau historique et illustratif du lieu.

LIVRE DU CENTENAIRE

Leader du projet :

Commission Communication
+ Roland ANTOINE

Coordonnées : Tél : 06 84 50 44 93

jocelyne.clau1@orange.fr

infocom.mairie@xonrupt.fr

Descriptif : Mise en page de photographies - Rédactionnel correspondant aux photos

EXPOSITION DE VIEUX METIERS, VIEUX JEUX, ANIMAUX DE LA FERME

Leader du projet :

Eric MOUGEL

Coordonnées : er.ch.mougel@wanadoo.fr

Descriptif : Recherche d'artisans pour exposition ou animation. Estimation des besoins et aide à la mise en place du stand

VIE COMMUNALE

EXPOSITION DE VIEILLES CARTES POSTALES

Leader du projet : Roland ANTOINE

Coordonnées : Tél : 03 29 63 38 17

Descriptif : Réalisation et mise en place de panneaux exposant les photos représentatives de l'évolution de la commune et documents

BAL POPULAIRE

Activité du groupe :
BAL POPULAIRE (de la Rouge Pentecôte)

Leader du projet : LES FRALES
et LE PING PONG le samedi soir

Coordonnées : Tél : 06 73 81 84 80
thomjp2@aol.com

Descriptif : Mise en place et service de boissons et petite restauration au cours du bal.

COSTUMES

Leader du projet : Martine VOINSON

Coordonnées : Tél : 06 81 13 20 91
martine.voinson88@gmail.com

Descriptif : Recherche et réalisation d'habits vosgiens pour déguisement le jour du centenaire

RESTAURATION

Leader du projet :
Société des fêtes - Christelle BERTRAND

Coordonnées : Tél : 03 29 60 06 52
alexis-crouvisier@orange.fr

Descriptif : Râpés + lard + café
à l'ancienne + soupe pour la journée
du dimanche

Bon de souscription

Pour le livre XONRUPT-LONGEMER
1919-2019...
Cent ans d'histoire

Initié par l'association locale Histoire et Patrimoine, mis en œuvre sous l'impulsion de la municipalité, fruit d'un travail collectif, cet ouvrage unique reproduit une sélection de documents accompagnés de textes rédigés à l'occasion du centenaire de la commune de Xonrupt-Longemer.

Ces documents sont issus en grande partie de collections personnelles appartenant à des passionnés. Le livre retrace les lieux, les moments et constructions importantes de la commune au cours de ce siècle.

Il invite à voyager dans le temps, dans l'histoire du village et des activités humaines qui en ont fait sa richesse.

Cet ouvrage permettra au lecteur de parfaire sa connaissance de notre village, ou de le découvrir et de



suivre l'évolution de la vie de notre commune tout au long de ces 100 dernières années.

Le format est de 24 x 26.5, la couverture est contrecollée sur carton avec un total de 128 pages initialement prévues sur papier 170 g/m² certifié PEFC blanc.

La sortie prévue le 19 octobre 2019 au prix de 28€

Possibilité de le réserver jusqu'au 18 octobre 2019 en souscription au prix de 24€ auprès de l'accueil de la mairie.

Remise de médaille

Alain Pierrel est arrivé aux services techniques en 1998 après avoir passé 15 ans aux tissages Claude à Gérardmer.

Grâce à des formations pour lesquelles il est toujours volontaire, Alain a rapidement obtenu son habilitation pour intervenir sur les réseaux électriques sous tension, entretenir les chauffages des différents bâtiments communaux, participer à l'entretien des écoles. Il démontre également ses capacités en informatique, plomberie et ses compétences de chauffeur y compris le déneigement et les qualifications pour les nacelles.



Bien plus qu'un couteau suisse pour notre collectivité, Alain a toujours fourni un travail très consciencieux et c'est avec plaisir que nous lui avons remis la médaille d'argent des 20 ans passés dans la fonction publique territoriale.

Nous le félicitons !!

Plan Local d'Urbanisme

Depuis le 27 mars 2017, les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, ...) sont soumises au règlement national d'urbanisme.

Cette situation rendant l'aboutissement de certains projets impossible et pour d'autres demandes potentielles, une liberté pas forcément acceptable pour notre commune, le conseil municipal a validé la procédure d'élaboration du PLU le 16 novembre 2018.

Un cahier des charges, validé en commission urbanisme, a été soumis à appel d'offres dont la date de clôture était le 28 février 2019.

A l'heure où nous bouclons ce numéro, nous ne pouvons pas vous annoncer le nom du bureau d'études choisi. Il est (ou sera) disponible sur notre site internet.

A suivre...

Qui dit travaux, dit autorisation d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis d'aménager, ...)

Pour toutes les autorisations d'urbanisme, il y a plusieurs étapes à ne pas oublier. Le dépôt, bien-sûr, mais aussi et surtout la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux, celle-ci entraînant ou non la conformité.

Actuellement, plus de 50 dossiers ne sont pas bouclés.

Cela peut, en cas de transaction immobilière, retarder celle-ci car la conformité des travaux n'aura pas été accordée avant. Le délai d'obtention est de 90 jours à compter du dépôt de la DAACT.

C'est pourquoi, nous invitons tous les pétitionnaires, qui auraient encore un ou plusieurs dossiers dont la conformité n'a pas encore été accordée, à déposer leurs documents de fin de travaux.

Journée conviviale pour les aînés

Dimanche 3 mars, avait lieu le traditionnel repas des anciens organisé par la municipalité et le CCAS. En quelques années, il est devenu un moment important pour certains. En effet, 105 d'entre eux ont répondu présents pour partager une belle journée, se regroupant autour des tables entre amis ou voisinage.

Tous les conseillers municipaux ont alors enfilé le tablier, le temps d'un week-end, pour devenir commis de cuisine ou serveur en salle. L'ensemble de cette belle équipe, orchestrée par le Chef Stéphane, s'est mise à la tâche dès le samedi, pour préparer un repas entièrement fait maison.

Au menu, les aînés ont commencé par déguster une assiette campagnarde. Ensuite, le couscous avait pris sa place dans les assiettes. Enfin le tiramisu framboise a pu raviver les papilles. Après avoir bien mangé, les anciens ont pu faire quelques pas de danse sous la musique de M. Jean-Marie Mougin de Cornimont.

Une ambiance chaleureuse a régné toute la journée. Pour ceux qui n'ont pu participer à ce repas, le traditionnel colis sera distribué pendant la période de Pâques.



La certification PEFC

PEFC (Pan European Forest Certification) est une ONG internationale qui a pour ambition de préserver les forêts, de garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'homme aujourd'hui et pour l'avenir.

Le système de certification PEFC est né en 1999 en France, soutenu par des associations de protection de la nature, les pouvoirs publics et les acteurs de la filière forêt-bois.

La certification forestière atteste de la gestion durable de la forêt et du respect de ses fonctions environnementales, sociétales et économiques. Elle garantit l'application de règles strictes par tous les intervenants en forêt (propriétaires, exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers).

Par exemple, il est interdit d'utiliser des OGM (organisme génétiquement modifié) en forêt, les arbres morts doivent être conservés pour favoriser la biodiversité.



Ces règles comportent également toute une série d'exigences sur le renouvellement et la régénération naturelle de la forêt, sur le maintien de sa diversité, sur le respect de la flore, de la faune, des sols, de l'eau et des paysages, et sur les conditions de travail des intervenants en forêt. La France compte plus de 8.2 millions d'hectares de forêt certifiés PEFC et 69000 propriétaires adhérents au système.

Depuis le 1er janvier 2013 la commune de Xonrupt a choisi de s'engager dans cette démarche et renouvelle cette année, auprès de l'association régionale PEFC Grand Est, la demande d'adhésion à ce label validé pour une durée de 5 ans. La vente de bois issu de nos 91 hectares de forêts communales, est ainsi certifiée PEFC gage de mise en œuvre de pratiques de gestion forestière durable.

Le label Commune Nature

Initié par la région Alsace et l'agence de l'eau RHIN-MEUSE et élargi à la région GRAND-EST, ce label vise à mettre à l'honneur les collectivités dans une démarche de réduction, voire de suppression de l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts et voiries.

Par décision municipale approuvée par le conseil du 19 novembre 2018, notre commune s'est inscrite dans cette démarche en signant la charte d'entretien et de gestion des espaces communaux.

Trois niveaux de distinction représentés par des libellules sont attribués aux communes selon le degré de leur engagement dans la démarche :

Une libellule :

- respecter la réglementation en vigueur relative à l'utilisation de produits phytosanitaires,
- s'engager dans la signature de la charte d'entretien des espaces communaux,
- sensibiliser les élus et former les agents aux méthodes alternatives de désherbage.

Deux libellules (en complément des règles précédentes) :

- ne plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse depuis au moins un an,
- utiliser des produits de bio contrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique,
- formaliser la démarche par un plan de gestion différencié ou par un plan de désherbage.

Trois libellules :

- ne plus utiliser de produits phytosanitaires y compris des produits de bio contrôle, à faibles risques sur l'ensemble des surfaces depuis au moins un an et pour les 3 années à venir,
- s'engager à ne plus utiliser des produits anti-mousses,
- initier une démarche de préservation de la biodiversité (haies, vergers, prairies...) et de restauration de ressources en eau de la collectivité (rivières, berges, zones humides...),
- sensibiliser les autres gestionnaires susceptibles d'entretenir les autres espaces verts.



La commune a été auditée le 28 décembre 2018 et nous attendons donc les résultats de cette évaluation.

A partir du 1er janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur également pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

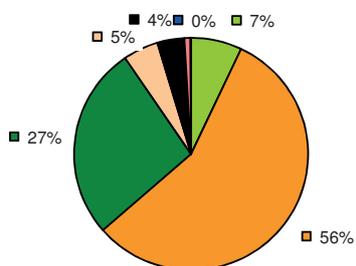
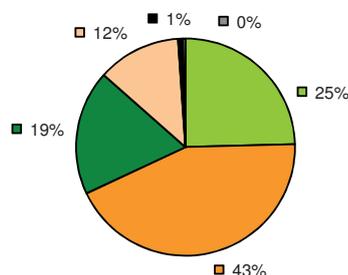
Cette campagne lancée par l'Agence Française pour la Biodiversité a pour slogan : Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète. Elle a pour but d'informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives et préciser les dispositions à prendre pour le reste des pesticides. Pour tout renseignement, une adresse mail: www.afbiodiversite.fr

Budget communal Compte Administratif 2018

1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général (eau, élect, tél, fuel, gazoil, matériel d'entretien et d'équip)	468 652,44 €	1
Charges de personnel	829 037,92 €	2
Autres charges de gestions courante (SDIS, subv, formation)	354 185,79 €	3
FNGIR	235 309,00 €	4
Charges exceptionnelles	13 400,75 €	5
Opération d'ordre et charges financières	7 607,52 €	6
DEPENSES DE L'EXERCICE	1 908 193,42 €	
DEFICIT 2017	- €	
TOTAL DEPENSES	1 908 193,42 €	



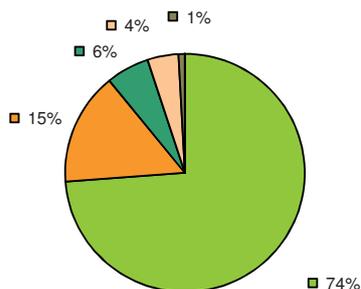
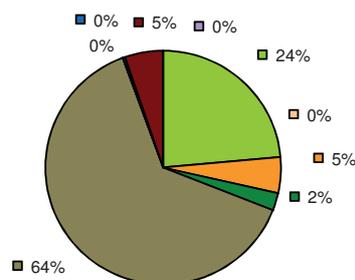
RECETTES

1 Produits des services	150 046,44 €
2 Recettes impôts et taxes	1 209 209,57 €
3 Dotations, participations et subventions	574 000,39 €
4 Autres produits de gestion courante	103 843,00 €
5 Atténuation de charges	79 962,80 €
6 Remboursement sinistres	18 004,51 €
7 Produits financiers	- €
8 Opération d'ordre	1 919,00 €
RECETTES DE L'EXERCICE	2 136 985,71 €
EXCEDENT 2017	563 702,68 €
TOTAL RECETTES	2 700 688,39 €

1 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Frais d'études	140 159,24 €	1
Acquisition matériel	29 647,79 €	2
Travaux bâtiments	14 434,03 €	3
Travaux crèche	- €	4
Travaux en cours	377 768,76 €	5
signalisation d'interêt local (SIL)	144,55 €	6
Opération d'ordre	1 919,00 €	7
Emprunts	31 264,53 €	8
DEPENSES DE L'EXERCICE	595 337,90 €	
DEFICIT 2017	271 933,76 €	
TOTAL DEPENSES	867 271,66 €	



RECETTES ET SUBVENTIONS

1 Dotations, fonds divers et réserves	417 517,55 €
2 Travaux divers	86 558,47 €
3 travaux de voirie	32 893,16 €
4 caution et subv bât communaux	23 771,68 €
5 Opération d'ordre	4 813,20 €
RECETTES DE L'EXERCICE	565 554,06 €
TOTAL RECETTES	565 554,06 €

Résultat de cloture : +490
777,37€

Le vie tranquille des petits

La nouvelle année a commencé tranquillement à la Maison des Petits.

Nous accueillons un groupe d'enfants de 2 mois à 6 ans et les journées sont bien remplies. Pendant que les bébés se reposent, les plus grands font toutes sortes d'activités : peinture, construction, psychomotricité ou puzzles...

Puis vient l'heure du repas, nous dégustons toujours avec plaisir les bons petits plats de la cantine.

Ensuite, le moment de la sieste est toujours apprécié après une matinée bien chargée. Un bon goûter, un dernier jeu et la journée se termine, c'est l'heure de rentrer à la maison.

Nos journées sont ainsi rythmées par de petits rituels : chants, apprentissage de la propreté, rangement des jeux...

Encadrés par une équipe de professionnelles, les enfants évoluent à leur rythme et découvrent la collectivité.

En septembre, nos plus grands vont découvrir le monde de l'école laissant la place à de nouveaux arrivants. Il reste des places pour la rentrée de septembre, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



Assemblée Générale du « Club de pétanque de la Vallée des lacs ».

Courant décembre s'est tenue l'assemblée générale du Club de Pétanque de la vallée des lacs, en présence de Noël QUINANZONI, représentant la Commune de XONRUPT et d'Evelyne TREIBER, représentant la Fédération Départementale de Pétanque des Vosges.

Lors de son allocution le Président remercie les licenciés présents et précise que malgré un départ et une mutation, 10 nouveaux joueurs sont arrivés dont 4 jeunes de – de 16 ans, 2 féminines et 1 senior. 62 licenciés sont donc actuellement inscrits.

En terme de résultats, deux équipes A et B, terminent premières et montent d'une division.

Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale!

Pour toute nouvelle inscription, contacter Michel GUINEPAIN au 06 32 12 71 01.



Hôtel Intelaken

« au départ je voulais juste donner un coup de peinture »

Ainsi s'exprime Gabriel LELEU, nouveau propriétaire de l'hôtel. Mais les idées fusent et la succession de projets lui impose une rénovation plus importante que prévu ainsi qu'une extension en vue d'augmenter la capacité d'accueil. Sa formation de Technicien en génie civil dans le domaine de la rénovation de bâtiments lui permet de suivre de près les travaux qui lui prendront 3 ans dont une année de montage du projet. Au final, c'est un judicieux mélange de bois de récupération, de cuir et de pierres qui font le luxe des 19 chambres de 2 à 6 personnes aux accessoires à la pointe de la modernité. A cette prestation de charme vient s'ajouter détente et loisirs grâce à la piscine, aux bains Finlandais, sauna, spa, hammam et massages.

Et le restaurant ??? M. Leleu en personne à la tête d'une équipe de 3 personnes propose le soir en demi-pension des menus composés de produits frais et pour le petit déjeuner du pain et des pâtisseries entièrement réalisés dans les cuisines de l'hôtel par une pâtissière.

C'est donc dans une ambiance chaleureuse et cossue que travaillent 11 personnes dont 3 de Xonrupt avec en arrière plan le respect de l'écologie et le développement durable. Chauffé au gaz, l'établissement est doté de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, de récupérateurs des eaux de pluies, de bornes électriques pour véhicules européens, et traite la totalité de son linge à l'ozone.



Depuis son ouverture l'hôtel Interlaken présente déjà une très bonne fréquentation et attire également le tourisme de proximité. L'aménagement du parc coté de La Vologne est programmé pour le printemps et l'aménagement paysager avec terrain de pétanque devrait donner la touche finale du projet.

L'accès aux prestations de bien être est possible pour les habitants de la localité en hors saison, sur réservation et sous condition de prendre des soins. Toujours en hors saison, les extérieurs peuvent, seulement sur réservation, découvrir le menu unique du soir qui se décline en amuse-bouche, entrée, plat, fromage, dessert pour un tarif de 20.50€.

Le bar est ouvert toute la journée en accès libre avec possibilité de planche de charcuterie et fromage à toute heure.

141 Rue de la Douane, 88400 Xonrupt-Longemer
Téléphone : 03 29 27 10 80

Grillades des lacs

Le hasard d'une annonce et le coup de cœur pour les paysages de notre secteur amènent Victor Santos et sa compagne Nadège Loiseau à reprendre les locaux commerciaux situés au centre de notre village. D'origine portugaise et traiteur pendant 10 années dans la région PACA, Victor modifie radicalement non seulement la déco des lieux mais propose également la cuisine qu'il a toujours connue et dont il se fait spécialiste : les grillades et marinades aux saveurs épicées. Le piment national du Portugal, ou PIRIPI, se décline donc au choix selon le degré de tolérance de chacun à ce condiment, avec discrétion ou avec force, sur des viandes blanches ou rouges.

D'autres spécialités telles les beignets de morue et charcuteries font partie de la carte mais les palais locaux pourront également y trouver leur plaisir au cours de soirées à thèmes avec les râpés de pommes de terre et la viande fumée. Des plats du jour variés sont servis en semaine et Nadège au service, en tant que bonne vosgienne, se fait une joie d'accueillir et de veiller à ce que chacun se sente bien à l'aise.

A l'Est de la salle de restaurant, une partie « A emporter » est aménagée pour que poulet et travers de porc puissent être réservés pour une dégustation à la maison !



Grillades des lacs
1411 route de Colmar
03.29.60.92.88
<https://m.facebook.com/GrilladesDesLacs/>

Balveurche et la perspective d'un rafraichissement.

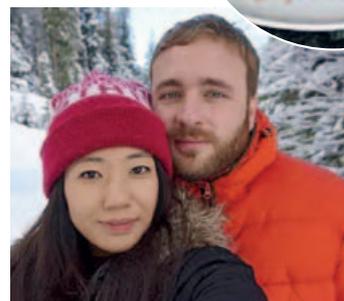
Bien implantée sur nos montagnes depuis de nombreuses années, l'auberge de Balveurche se dote depuis le mois de février de nouveaux et jeunes propriétaires.

Anita et Delphin Tisserant apportent sur un plateau Masters en gestion hôtelière et expérience en gestion de restaurant à Dubaï, avec la ferme intention de redynamiser les lieux.

Afin d'installer une ambiance familiale et conviviale, le jeune couple envisage un programme de travaux de rénovation sur 5 ans. Les esquisses des chambres laissent deviner le style montagne autour de lits en bois et le côté écologique en lien avec le cadre naturel du site est à l'étude (chauffage utilisant des plaquettes ou biomasse). Pour profiter et se sentir en pleine harmonie avec la quiétude de ce lieu privilégié, des parcours en raquettes et balades seront balisés aux alentours.

Pour l'heure, l'urgence est de recentrer la partie restauration sur du traditionnel de qualité, avec l'utilisation des produits locaux tout en gardant des prix très attractifs.

La nouvelle carte de ce mois d'avril aux odeurs de bonne table devrait avoir le petit goût de reviens-y d'antan et tendre ainsi vers l'objectif de redonner ses lettres de noblesse à cet établissement bien connu de chez nous. Pour cela, nous accordons notre confiance à Delphin qui connaît les lieux depuis sa plus tendre enfance et au personnel dont certains sont fidèles depuis plus de deux décennies !



**Route de Colmar (col de la Schlucht)
+33 (0)3 29 63 26 02
contact@balveurche.fr**

Nouvelle enseigne sur la RD417 : Décap'Est

Son désir de changer de vie pour un rythme plus adapté à la vie de famille apporte un nouveau service à Xonrupt depuis le début du mois de février. Grégory Frénot aime travailler les autos et le bois. Il choisit donc d'abandonner l'hôtellerie et la boulangerie et se lance le défi de créer sa propre entreprise en proposant le décapage de différents supports avec une méthode écologique à sec.

En utilisant un abrasif naturel dépourvu de matières toxiques et extrêmement fin, il réalise le nettoyage aussi bien de bois, de pierre, que de métaux, même les plus rouillés ! Le traitement s'applique très efficacement aux grosses surfaces telles que façades, rénovation automobile, monuments, de même qu'aux surfaces moindres avec recoins et plus délicates comme meubles, volets, jantes... Cette technique dite aérogommage, bien plus douce que le sablage, utilise d'autres abrasifs tels que le bicarbonate de soude, les microbilles de verre et même les coquilles de fruits secs...

Le service s'adresse aux particuliers et aux professionnels, à domicile ou au sein de l'atelier spécialement agencé pour l'activité. N'hésitez pas à consulter Grégory pour un devis gratuit.

Décap'Est, 620, route de Colmar - Tél : 06.79.80.46.34.



**Nous souhaitons à chacun pleine
réussite dans son entreprise !**

Groupement de gendarmerie des Vosges Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez de s'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Les numéros utiles : Composez le 17

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
 - SFR : 10 23
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00





Voix au sein de l'église Ste Bernadette



NOCTUEL réunit des passionnés de musique vocale. Petit ensemble composé actuellement de onze chanteurs (trois sopranes, trois altos, deux ténors et trois basses), l'ensemble répète chaque quinzaine sur la base d'un travail individuel sérieux. L'association est basée à La Bresse. Après des débuts à quatre en janvier 2017, l'ensemble s'est rapidement étoffé. C'est Agnès Vuillemin, bien connue des mélomanes, qui en assure la direction. Sa compétence et son talent ont donné une dimension plus ambitieuse au groupe. Noctuel aborde des Musiques profane ou religieuse, a cappella ou avec piano. Fauré, Brahms, Mendelsohn, Rutter, Elgar, Esenvalds sont au programme du 19 mai.



ELEGIE est un ensemble vocal féminin qui rassemble des femmes venues de toute l'Alsace pour partager la même passion du chant-choral. Ce chœur voit le jour en 1981 sous l'impulsion d'Arlette Steyer qui le dirigera jusqu'en 1997. Depuis quelques années, Valérie Lambert et Martine Weiss, enseignantes au Conservatoire de Colmar, dirigent ensemble ce chœur qui propose un nouveau programme chaque année dans diverses thématiques. « Les saisons d'Elégie » vous convient à des changements de styles, de couleurs, de mélodies et de polyphonies avec des pièces de Morley, Henzel, Franck, Ducret...

Rappel sur les feux

Réglementation française sur le BRÛLAGE :

En France, les déchets verts font partie des déchets ménagers, dont le brûlage à l'air libre est interdit par l'article 84 (circulaire du 9 août 1978) du Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT). Il constitue la base des règlements sanitaires départementaux adoptés par les préfets et sert de référence à tous les Règlements Sanitaires Départementaux (RSD).

Le brûlage des branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités ...) est donc interdit. L'élimination doit être effectuée obligatoirement à la déchèterie.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 450 €.

Près de **1 million de tonnes** de déchets verts sont brûlés à l'air libre chaque année en France.

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13000 km parcourus par une voiture diesel récente.

1959-2019

60 ans

Je vous propose de fêter l'évènement

Si vous êtes intéressés vous pouvez me contacter :

Mr REMI LIOT 07.68.23.58.02
pour une réunion préparatoire



DIVERS

Le Peloton de Gendarmerie de Montagne se démarque

Le 20 janvier 2019 a eu lieu à Bussang le biathlon militaire organisé par les officiers de réserve d'Epinal. Comme les années précédentes à cette épreuve participaient 3 gendarmes du PGM de Xonrupt-Longemer : DARQUY Mickaël, MARTINEZ Frédéric, DIDIER Fabrice.

Une nouvelle fois ils se sont illustrés en remportant la première place par équipe. A ce biathlon participe chaque année un gros contingent de la Croix Rouge. Malheureusement cette année ils étaient absents, réquisitionnés pour cause de gilets jaunes.

Parmi les organisateurs, figuraient les colonels François et Kleindienst de Gérardmer et le lieutenant Gabriel de Xonrupt-Longemer.

Toutes nos félicitations !



VIE SCOLAIRE

Graines de stars

Le 18 décembre 2018, la troupe de l'école élémentaire des deux lacs a fait salle comble. En effet, les enfants du CP au CM2 nous ont présenté leur spectacle.

Pendant plusieurs semaines, chaque classe s'entraînait d'abord à chanter puis à réaliser des belles chorégraphies. La soirée a commencé par un tour dans le pays du far west.

Les élèves de CP/CE1 habillés en cowboy ont dansé sur le rythme de la country.

Les élèves de CE1/CE2 nous ont fait découvrir un poème de Jacques Prévert avec une superbe mise en scène. Les décors ont été entièrement fabriqués par les enfants aidés de certains adultes.

Ensuite, les élèves de CM1 se sont illustrés dans une petite pièce de théâtre. Une personne échappée de l'hôpital psychiatrique se prend pour un conducteur de bus. Toutes sortes de passagers : un astronaute, une femme enceinte, une femme d'affaires... montent dans ce bus.

Les acteurs en herbe ont joué à la perfection et ont bien fait rire les spectateurs.

Enfin, le public a du retenir son souffle pour admirer les grands de CM2 qui ont enchaîné acrobaties et pyramides humaines.

Pour finir, tous les enfants se sont réunis pour chanter « milles colombes » et « les chaussettes du père Noël ».

Les familles présentes étaient ravies et heureuses d'avoir vu leurs chérubins sur les planches !

Un grand merci et surtout bravo aux enseignants d'avoir permis ce moment de bonheur et à toutes les mains qui ont participé à la bonne réussite de ce spectacle.



INFO - PERMANENCES pour particuliers et professionnels



PERMANENCES INFO - ENERGIE

Service de conseil gratuit et personnalisé en partenariat avec un conseiller Info-Energie de Maison de l'Habitat et de l'Énergie du Pays de la Déodaté.

Il dispense des conseils sur la maîtrise de l'énergie (travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation, énergies renouvelables...), informe des aides existantes, réalise des calculs simplifiés afin de vous guider dans vos choix et de vous orienter vers les bons organismes.

Votre contact : Olivier FEDER Conseiller Info Energie

Maison de l'Habitat et de l'Énergie du Pays de la Déodaté
26, rue d'Amérique 88100 SAINT DIE DES VOSGES
Tél : 03 29 56 75 18 - estvosges@eie-grandest.fr

Vous avez également la possibilité de prendre un rendez-vous avec le conseiller Le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9h à 12h à Espace du Tilleul (2^{ème} étage) 16, rue du Général de Gaulle - Gérardmer.

PERMANENCES DE CONSEIL EN ARCHITECTURE

Service de conseil gratuit et personnalisé en partenariat avec les paysagistes et architectes du CAUE des Vosges.

Pour quels travaux ? Ravèlement de façade, Construction, Rénovation, Aménagement d'espaces extérieurs, Projet touristique...

Votre contact Charles CLAUDEL

24, rue de la 3^{ème} DIA 88310 CORNIMONT - 03 29 24 27 87 - cclaudel@cchautesvosges.fr

PROGRAMME HABITER MIEUX

Le programme « Habiter Mieux » est une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre sous certaines conditions de réaliser les travaux de rénovation thermique nécessaires pour diminuer votre consommation d'énergie de 25 %.

Votre contact Charles CLAUDEL

24, rue de la 3^{ème} DIA 88310 CORNIMONT
03 29 24 27 87 - cclaudel@cchautesvosges.fr
Site internet de l'ANAH : www.anah.fr



TRAVAUX

Travaux de réhabilitation des berges du ruisseau des Relles Gouttes

Les crues et inondations de janvier 2018 ont provoqué l'effondrement de l'enrochement du ruisseau des Relles Gouttes, en amont du pont et du mur de soutènement « allée des Ecoliers ».

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés l'automne dernier après approbation des services de la police de l'eau.

Ainsi l'enrochement a été repris à l'identique et le mur allée des Ecoliers quant à lui a été supprimé et remplacé au pont, par un soutènement végétalisé en toile coco construit en gradins. La plantation de saules permet, grâce à la repousse de nombreuses racines, de tenir la berge et laisser le ruisseau gonfler en cas de crue, sans arracher les rives.

Les travaux ont été réalisés par les services techniques municipaux et l'entreprise STPHV en tant que prestataire, le tout pour un montant de 4500 € TTC.



LUNDI 22 AVRIL

Chasse aux œufs

Initiée par Famille Plus et organisée par la municipalité en association avec le Conseil Municipal des Jeunes. Sur le site en face du camping municipal «le Domaine de Longemer», au bord du lac à partir de 10h. S'adresse aux enfants jusqu'à 11 ans, accompagnés au moins d'un parent. Inscription 1 € recommandée sur le site : infocom.mairie@xonrupt.fr
Possibilité de s'inscrire sur place dès 9h30.

SAMEDI 27 AVRIL

Nettoyage de printemps

Dans le cadre de l'opération «Vosges le plus beau est avenir» initiée par le Conseil Départemental des Vosges, organisé par la municipalité en association avec le Conseil Municipal des Jeunes... Rendez-vous à 9H devant la mairie. Des gants et des sacs poubelles fournis par le Conseil Départemental vous seront distribués.

Pensez à vous équiper de bonnes chaussures et amener avec vous un gilet réfléchissant. La journée sera annulée en cas de mauvais temps.

DIMANCHE 12 MAI APRES-MIDI

Spectacle Accord Majeur

GRATUIT - A la salle polyvalente.

Prestation acoustique de qualité variée allant du classique à la musique populaire, en passant par des compositions d'auteurs peu connus. L'association a aidé l'école primaire des 2 lacs pour un atelier chant, un chœur d'enfants de XONRUPT viendra agrémenter certaines compositions.

Dans le cadre de la promotion musicale sur la commune, l'association prépare son prochain spectacle et voudrait associer tous les mélomanes xonrupéens. Vous êtes musicien isolé, vous chantez dans votre salle de bain, rejoignez-nous, même pour un seul morceau. Pour toute question, info : remyalain88@gmail.com

DIMANCHE 19 MAI

Vide grenier

Organisé par la société des Fêtes de Xonrupt-Longemer de 6h à 18 h sur la place du 22 octobre 1919.

Renseignements auprès de Magali 06.81.69.90.53

Tarifs pour les exposants :
6€ les 3 mètres et 2€ le mètre supplémentaire.

DIMANCHE 19 MAI

Ensemble vocal en l'église

A 17 h en l'église de Xonrupt. Ensemble NOCTUEL ainsi qu'un cœur de femmes de Colmar ELEGIE.

Chaque ensemble a un programme d'environ 45 mn. NOCTUEL va interpréter des pièces de Fauré, Brahms, Mendelssohn, Rutter, Elgar, Esenvalds.

SAMEDI 22 JUIN

Duathlon jeunes

Organisé par le club de Triathlon de Gérardmer, sur la piste multi-activités, samedi après-midi.

Epreuve réservée aux jeunes de 6 à 13 ans combinant deux disciplines (Vélo et course à pied).

Renseignements : Joël MICHEL
06.22.53.49.21

SAMEDI 06

ET DIMANCHE 07 JUILLET Swimrun et Triathlon XTERRA

Au bord du lac de Longemer. Triathlon nature qui se compose de 3 épreuves : natation, trail et VTT.

Pour tout renseignement : <http://xterra-france.com/programme-xterra-france/> ou tél : 03.29.60.90.00



Prochaine parution en juillet 2019

Remise des articles pour le pour le 15 mai 2019.
N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante :

infocom.mairie@xonrupt.fr

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER :

- Michel BERTRAND – Maire
- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment
- Hélène ORILLARD – 2^{ème} adjoint
chargée du Tourisme et Camping
- Laurent MONGAILLARD – 3^{ème} adjoint
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Péricolaires et Conseil des Jeunes
- Jocelyne CLAUDE – 4^{ème} adjoint
chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Noël QUINANZONI – 5^{ème} adjoint
chargé des Associations, du Sport et Culture, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Maire : Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

- Jocelyne CLAUDE

TECHNICIEN INFORMATIQUE :

- Laurent MONGAILLARD

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION :

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élixa THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

- Alain CLAIR
- Jean-Marie GABRIEL
- Le personnel de la Crèche
- Le club de pétanque
- le goupepement de Gendarmerie des Vosges
- Patrick VIRY
- Denis VIRY
- Nathalie THOMAS

CRÉDIT PHOTOS :

- Mairie de Xonrupt
- Associations
- Chaume de Balveurche



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

PEFC™

10-31-1476

pefc-france.org